

ABONNEMENTS: Un an... 48 fr. Trois mois... 18 fr. Six mois... 24 fr.



LA PRESSE

INSERCTIONS: 1 fr. 50 c. la petite ligne et 3 fr. la ligne de réclames.

Toutes les communications et réclamations relatives à la rédaction politique doivent être adressées à M. EMILE DE GIRARDIN.

Bureaux: Rue Saint-Georges, 16, à Paris.

Toutes les communications relatives à la rédaction du feuilleton et à l'administration du journal doivent être adressées à M. DUJARIER.

Paris, 25 novembre.

Nous n'avons pas dissimulé dès le principe que nous voyions avec peine les poursuites dirigées contre M. Ledru-Rollin par la cour d'assises d'Angers.

Quoi qu'il en soit, M. Ledru est condamné, et déjà des questions sans nombre et des commentaires sans fin s'élèvent dans la presse sur le sens et sur la portée du verdict.

Pour nous, qui maintiendrons toujours la séparation profonde établie, par la nature des choses et par la loi, entre la politique et la justice, quelle que soit l'occasion qui nous en soit donnée, nous ne nous ferons point une arme de parti d'une décision judiciaire.

Nous l'avouons donc, nous ne voyons dans le verdict du jury de Maine-et-Loire et dans la condamnation de M. Ledru qu'un fait judiciaire.

Mais par quel étrange renversement de toute raison et de toute logique, nous, qui aurions raison de triompher, selon le National, serons-nous encore forcés de défendre contre les journaux de la gauche ces principes que nous proclamons malgré nos intérêts de parti?

En effet, qu'aurait fait le jury? Il aurait déclaré le même discours coupable et non coupable à la fois; non coupable dans la bouche de M. Ledru, coupable sous sa plume, non coupable adressé à de certains électeurs, coupable adressé au plus grand nombre des électeurs.

Il aurait fait pis; il aurait assimilé les réunions électorales quelles qu'elles soient, à la chambre des députés elle-même, le candidat qui sollicite des votes, au député membre de la représentation nationale, et parlant à la tribune au nom de son pays, sous la garantie du serment qu'il a prêté et sous le contrôle de la chambre.

Mais de quel droit l'opposition prête-t-elle au jury d'Angers une telle série de non sens et d'inconséquences? De quel droit interprète-t-elle la première partie de son verdict dans le sens d'une adhésion donnée à cet absurde et immoral principe de l'inviolabilité des candidats devant les électeurs?

Non, rien dans le verdict ne montre que le jury soit sorti de son domaine judiciaire pour usurper des attributions politiques, pour se faire juge souverain des principes constitutionnels.

ni électeurs, ni jury qui puissent, en aucun cas et en aucun lieu, les infirmer.

On demande ce qui va résulter de la condamnation de M. Ledru, et si M. Ledru peut être forcé de subir sa peine? Il y a là deux questions: une question de convenance et une question de droit.

Quant à la question de droit, c'est une autre affaire. M. Ledru n'est encore que candidat; il n'est pas député. Il ne sera député que quand la chambre aura vérifié ses pouvoirs, vérification souveraine; il ne sera député que lorsqu'il aura prêté serment, lorsque, non pas, comme il l'a dit, le casque en tête et la main sur la garde de son épée,

Mais d'autres questions s'élèvent: si le gouvernement forçait M. Ledru, comme il en a le droit, de subir immédiatement sa peine, qu'arriverait-il lors de la vérification de ses pouvoirs? Un homme condamné pour attentat à la constitution sortirait-il de prison pour venir s'asseoir dans le sanctuaire de la constitution?

Nous n'émettrons d'opinion définitive sur les débats qui ont eu lieu devant la cour d'assises d'Angers que quand les discours des trois orateurs auront été publiés. A en juger d'après les extraits donnés par les journaux de l'opposition, le concours qui lui aurait été prêté par la coalition oratoire, aurait été pour lui ou une vengeance sanglante des injures qu'il leur avait dites dans son discours, ou du moins une mystification cruelle.

FEUILLETON DE LA PRESSE.

MÉMOIRES

DE

DEUX JEUNES MARIÉES (1).

PREMIÈRE PARTIE.

I.

A Mademoiselle Renée de Maucombe.

Paris, 7 octobre 182...

Ma mignonne, je suis dehors aussi, moi! et si tu ne m'as pas écrit à Blois, je suis aussi la première à notre joli rendez-vous de la correspondance.

Ma chère, le miracle de ma délivrance, quoiqu'il arrive aux Carmélites, est la chose la plus naturelle. Les cris d'une conscience épouvantée ont fini par l'emporter sur les ordres d'une politique inflexible, voilà tout! Ma tante, qui ne voulait pas me voir mourir de consommation, a vaincu ma mère qui prescrivait toujours le noviciat, comme le seul remède à ma maladie.

que ta petite biche blanche? Dans le même abatement où j'étais, je ne pouvais que reconnaître un à un les liens qui nous unissent, je les ai cru rompus par l'éloignement, j'ai été prise de dégoût pour l'existence comme une tourterelle déparpillée, j'ai trouvé de la douceur à mourir et je mourais tout doucement.

Depuis bientôt quinze jours, j'ai tant de folles paroles rentrées, tant de méditations enterrées au cœur, tant d'observations à communiquer et de récits à faire qui ne peuvent être faits qu'à toi, que sans le pis-aller des confidences écrites substituées à nos chères causeries, j'étoufferais.

8 octobre.

Or donc, ma belle enfant, par une matinée qui demeurera marquée d'un sinet rose dans le livre de ma vie, il est arrivé de Paris une demoi-

selle de compagnie et Philippe, le dernier valet de chambre de ma grand-mère, envoyés pour m'emmener. Quand, après m'avoir fait venir dans sa chambre, ma tante m'a su dit cette nouvelle, la joie m'a coupé la parole, je la regardais d'un air hébété.

La nuit m'a surpris à Beaugency, plongée dans un engourdissement moral qu'avait provoqué ce singulier adieu. Que dois-je donc trouver dans ce monde si fort désiré? D'abord, je n'ai trouvé personne pour me recevoir, les apprêts de mon cœur ont été perdus: ma mère était au bois de Boulogne, mon père était au conseil, mon frère le duc de Rhétoré ne rentre jamais, m'a-t-on dit, que pour s'habiller, avant le dîner.

Cet appartement est celui de cette grand-mère, tant aimée, la princesse de Vaurémont, à qui je dois une fortune quelconque de laquelle personne ne m'a rien dit. A ce passage, tu partageras la tristesse qui m'a saisie en entrant dans ce lieu consacré par mes souvenirs. L'appartement était comme elle l'avait laissé! J'allais coucher dans le lit où elle est morte. Assise sur le bord de sa chaise longue, je pleurai sans voir que je n'étais pas seule, je pensai que je m'y étais souvent mise à ses genoux pour mieux l'écouter.

hommes politiques et vous devez juger politiquement. Nous nous demandions d'abord pourquoi M. Ledru, déjà flanqué de tant d'orateurs, avait jugé nécessaire d'emmener de plus M^{re} Marie, comme s'il s'était douté du tour qu'on lui préparait. Vraiment, il faut le reconnaître, il avait agi prudemment.

On dit : en faisant condamner par le jury d'Angers ce que les électeurs du Mans avaient approuvé, on a fait casser par un collège électoral l'œuvre d'un autre collège électoral. Rien n'est plus faux. Entre le collège électoral et le jury, il y a toute la distance qui sépare la politique de la justice. Si les jurés sont les mêmes hommes que les électeurs, ils n'accomplissent pas les mêmes fonctions. Le même citoyen aurait pu tout à la fois, comme électeur, élire M. Ledru député malgré son discours, et, comme juré, le condamner pour son discours.

On dit encore : il faut que les candidats s'expliquent franchement et librement devant les électeurs. Oui, dans l'étendue de leurs droits réciproques, c'est-à-dire dans le cercle de la constitution. Un candidat n'a pas le droit de venir expliquer devant les électeurs qu'il veut renverser la constitution, parce que les électeurs n'ont pas le droit d'élire un homme qui veut renverser la constitution. Qui le leur interdit ? dira-t-on. La charte, de laquelle ils tiennent leurs droits, le serment qu'ils ont prêté de rester fidèles à la charte. Proclamer que les électeurs peuvent élire un député qui s'annonce comme voulant renverser la constitution au profit d'une autre forme de gouvernement, c'est proclamer qu'ils peuvent violer leur serment. C'est, en effet, le dernier mot de tous ces sophismes.

Les journaux de la gauche veulent-ils voir où les menerait le triomphe du sophisme qui, malgré tant d'efforts, vient de succomber à Angers ? Qu'ils méditent la phrase suivante publiée ce soir par la *Gazette de France*. La *Gazette* proclame, non moins faussement, quoiqu'avec plus d'assurance qu'eux, que la souveraineté électorale est sortie victorieuse de la lutte ; puis, elle monte au Capitole et s'écrie :

« Le système des mandats impératifs, l'interprétation du serment, le droit illimité des électeurs et des députés, toutes ces questions si importantes pour notre avenir, surtout à l'approche d'un renouvellement de la chambre, ont obtenu la solution que nous désirions. »

Ainsi les mandats impératifs, qui détruiraient dans son essence le gouvernement constitutionnel, l'interprétation du serment, qui annulerait l'obligation contenue dans le serment, le droit illimité des électeurs, qui mettrait en question à chaque élection la charte et les lois, voilà le triomphe que la *Gazette* a remporté à Angers. L'opposition de gauche comprend-elle ? Il n'y a rien de tel que les gens qui disent leur dernier mot.

Le *Morning Herald*, tout en niant qu'il soit actuellement question d'un traité de commerce entre l'Angleterre et l'Espagne, avoue que les deux gouvernements se sont mis d'accord sur certaines réductions qui seraient prochainement introduites dans le tarif espagnol. Cette combinaison, dit-il, serait préférable à un traité de commerce direct, en ce qu'elle détruirait tout prétexte d'ombrages de la part de la France.

Nous ne voyons pas les choses du même oeil. La combinaison dont parle le *Morning Herald* serait tout aussi hostile à la France que le traité de commerce direct. Et le *Morning Herald* nous en donne lui-même la meilleure preuve, lorsqu'il annonce, quelques lignes plus bas, que c'est surtout sur les étoffes de coton, produit essentiellement anglais, qu'aurait lieu la réduction de droits.

Le projet nouveau dont s'applaudit le journal tory n'a au fond rien qui diffère des projets anciens que, depuis cinq ans, l'influence française a dû combattre. Toujours, en effet, dans cette question, comme dans la question du droit de visite que nous discutons l'autre jour, l'Angleterre nous a proposé la réciprocité, c'est à dire une égalité dérisoire à laquelle il y aurait honte et duperie à souscrire. Que penserait l'Angleterre si un état venait lui dire : « J'abaisse le droit sur les vins, et vous n'aurez pas à vous en plaindre, car cet abaissement est applicable aux vôtres comme à ceux de la France ? » — L'Angleterre, à coup sûr, repousserait cette hypocrite bienveillance, et n'y verrait qu'une hostilité mal déguisée. Eh bien ! si la réforme des tarifs espagnols est conçue dans l'esprit qu'on annonce, nous nous trouverions tout juste dans la situation où serait l'Angleterre d'après l'hypothèse qui vient d'être posée. On nous offrirait l'égalité là où l'on sait très bien que nous ne pouvons pas lutter. Ce serait un indigne mensonge, et bien insensé serait notre gouvernement s'il avait jamais la faiblesse de s'en payer.

Les journaux anglais d'aujourd'hui paraissent fort préoccupés d'une question qui vient d'être soulevée par Rifaat-Pacha, ministre des affaires étrangères à Constantinople.

La Turquie et la Grèce sont, depuis longtemps, mécontentes l'une de l'autre ; les deux gouvernements vivent en assez mauvais intelligence. A l'occasion de violations de territoire qui ont journellement lieu sur les frontières de la Thessalie, Rifaat-Pacha a voulu consulter les ambassadeurs des trois puissances protectrices de la Grèce, et dans cette conférence, il s'est trouvé que notre diplomatie était d'accord avec la diplomatie russe pour demander que la Thessalie fût cédée à la Grèce dont le territoire est évidemment trop restreint.

Cette demande, et surtout l'attitude inattendue de la France et de la Russie, ont ému vivement la presse anglaise qui signale déjà une coalition des deux puissances pour dépoiler l'Angleterre de l'influence dont elle jouit en Turquie. Malheureusement, le ministre actuel des affaires étrangères, lord Aberdeen, est mal placé pour combattre l'opinion de la Russie et de la France, car à l'époque où les frontières actuelles de la Grèce ont été réglées, il a publiquement exprimé l'avis que la Thessalie aurait dû y être comprise. Bien des motifs, en effet, qui seront exposés en leur lieu, militent en faveur de cette combinaison.

Nous nous bornons aujourd'hui à constater le dissentiment qui s'élève. Il peut sortir de là une grosse question, car la Turquie paraît se piquer au jeu, et le *Morning Chronicle* assure qu'en attendant les représentants de la France et de la Russie proposent la cession de la Thessalie à la Grèce, Rifaat-Pacha aurait déclaré que, de son côté, le divan exigerait, comme moyen de faire cesser les violations de territoire, que la frontière turque soit reportée à l'isthme de Corinthe. C'est-à-dire qu'on enlèverait à la Grèce la province de Livadie, et Athènes, capitale du royaume, pour la réduire à cette maigre langue de terre, qui forme promontoire sur la Méditerranée !

Un tel projet n'est pas soutenable ; mais il est un indice des passions qui s'agitent au fond de ce nouveau différend ; passions tellement vives déjà que, d'après le *Malta Times* arrivé ce soir, la Turquie aurait expédié un corps de troupes par Andrinople, et serait sur le point d'envoyer une escadre de quatre frégates sur le littoral de la Grèce.

Bulletin de l'étranger.

Dépêches. — Le 21, la douane espagnole a été placée à Irun. Les marchandises prohibées, telles que les étoffes de coton et la plupart des denrées coloniales ne passent plus. Celles soumises aux droits entreront en franchise jusqu'au 30.

Madrid était tranquille le 19. On y attendait prochainement le régent. Le chef politique de Barcelone a ordonné aux membres des municipalités de la province qui avaient été destitués par la junte radicale de reprendre leurs fonctions. L'état de siège continuait le 22. Les trois bataillons de la garde nationale désarmés ne seront plus réorganisés. On épure les autres.

Correspondance générale. — Le *Times* dit que la protestation de lord Strangford contre l'assertion qui lui imputait une connivence dans l'affaire des bœufs de l'échiquier est insuffisante, et que sa seigneurie ne s'est pas encore lavée tout à fait du reproche d'avoir engagé des capitalistes à prendre ces bœufs, notamment MM. Coult et comp., qui en ont pour 40,000 livres sterling.

— On écrit de Boston que M. Webster restera au ministère.
— Le brigadier Pezuela est arrivé à Coïmbre, en Portugal.
— On écrit de Madrid, 18 novembre :

Les cortès ouvriront le 26 décembre. Espartero est attendu dans la capitale, où déjà l'on dresse pour le recevoir, un arc-de-triomphe dans la rue d'Alcala. On pensait qu'il ferait coïncider son retour avec la fête de la reine ; mais il n'en sera pas ainsi. Demain, la réception royale et le baise-main n'auront pas lieu : il n'y aura qu'une illumination générale. Il est très probable que le duc de la Victoire n'arrivera pas ici avant dimanche ou lundi.

Une arrestation, sur laquelle bien des conjectures ont basardées, vient d'être opérée par la police. On a arrêté M. Rafael Garcia Hidalgo, chambellan de la reine-mère. Il est au secret.

— D'après des nouvelles de Lyon, 23 novembre, le conseil d'état de Genève a convoqué le grand conseil au sujet des changements à la constitution, réclamés par la Société le 3 mars. Malgré cette mesure, l'agitation croissant, la milice a été convoquée. 3 ou 400 hommes sur 3 ou 4,000 ont répondu à l'appel, encore leur contenance était-elle fort incertaine.

Le conseil d'état a publié, le 23, une proclamation à laquelle la Société du 3 mars a répondu par une autre proclamation. On s'attendait dans la journée à l'appel d'une Constituante. Aucune violence n'avait été exercée.

— On écrit de Hanovre, en date du 19 novembre :

Un incident important vient d'avoir lieu dans l'affaire du conseil de signature que le roi a organisé pour son fils aîné, conseil composé sans l'assentiment des agents de la maison de Hanovre. Aussi, les ducs de Cambridge et de Saxe ont envoyé de Londres une protestation contre cette mesure. Cette protestation a été également envoyée à la diète germanique, qui en délibérera après ses vacances. Les cours de Berlin, de Brunswick et de Vienne, ont également reçu connaissance de cette protestation des deux princes anglais. Les mandats électoraux continuent dans le pays, et le mécontentement est général.

— Les journaux allemands reviennent aujourd'hui sur le bruit d'un prochain congrès diplomatique pour arranger les affaires d'Espagne. Le *Correspondant de Hambourg* croit à la réalisation de ce projet, et donne

la liste des ministres plénipotentiaires que les diverses puissances auraient l'intention d'y envoyer. Ces ministres seraient : pour la France, le comte de Flahaut et le vicomte de Fontenay ; pour l'Angleterre, lord Granville, sir David Montague et lord Erskine ; pour l'Autriche, le comte de Fiquelmont et le comte de Bombelles ; pour la Prusse, le baron de Bülow et le comte Paul de Medem.

Le même journal ajoute que le lieu où se réunirait le congrès serait la ville de Francfort.

Nous avons lieu de douter de l'authenticité des renseignements du *Correspondant de Hambourg* par plusieurs motifs. La liste que nous venons de reproduire n'a certainement pas été rédigée par un homme d'état, puisque celui-ci doit savoir que le comte de Fiquelmont, qui a le rang et le titre de ministre d'état et des conférences en Autriche, ne peut pas accepter la mission de ministre plénipotentiaire à un congrès, mission d'un rang inférieur. Quant à lord Granville, l'état de sa santé ne lui permettrait plus de remplir de pareilles fonctions. Ensuite on se trompe généralement en assignant à ce congrès pour but spécial la question espagnole. Certainement, si un congrès avait lieu, on s'occuperait sérieusement de l'état actuel de l'Espagne, mais nous croyons savoir que le principal objet de ce congrès serait de résoudre plusieurs problèmes du droit des gens qui intéressent tous les Etats de l'Europe. C'est précisément pour cela que les différentes puissances, avant de se décider à cette réunion, ou l'on agiterait les intérêts de tous par tous, ont jugé nécessaire de consulter même leurs propres intérêts, d'où il suit qu'à l'heure qu'il est personne ne saurait dire, avec quelque certitude, si le congrès projeté aura lieu ou non.

Actes officiels.

MARINE. — M. Dangé d'Orsay, lieutenant de vaisseau, a été nommé au grade de capitaine de corvette, en remplacement de M. Espanet, décédé.

CULTES. — Une ordonnance du roi autorise la transcription, sur les registres du conseil d'état, des statuts des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, établies à Paris.

CHANCELLERIE DE LA LÉGIION D'HONNEUR. — M. Vauvilliers, colonel du génie, a été nommé commandeur dans l'ordre royal de la Légion d'Honneur ; ont été nommés chevaliers MM. de Corbie et Serode-Poulmaire, capitaines au 59^e de ligne.

Nouvelles et faits divers.

Paris. — Aujourd'hui, à midi et demi, le roi est allé à Saint-Cloud et à Versailles.

— L'*Univers* annonce que parmi les mesures sur lesquelles M. le président du conseil et M. le ministre des finances sont tombés d'accord, au sujet de la fixation du budget de la guerre, se trouve l'application de l'armée aux travaux publics. Au moyen de cette transaction, on espère, tout en évitant le désarmement, diminuer le montant des sommes que réclame M. le ministre des travaux publics pour le perfectionnement de nos voies de communication. Une commission a été formée sous la présidence de M. le baron Mounier, pair de France, pour examiner le meilleur système que l'on devra adopter dans le but d'utiliser l'armée.

— Sous le titre de *Système national des chemins de fer en France*, le journal la *Phalange* publie, dans son numéro d'hier, un travail qui mérite d'autant plus d'être remarqué, qu'il est vrai de dire que la presse use aussi rarement de l'initiative qu'elle abuse fréquemment de la critique. Blâmer tout, ne proposer rien, est l'œuvre stérile à laquelle elle semble s'être condamnée ; à tout effort tenté pour la faire sortir de cette ornière, nos sympathies sont acquies ; nous appelons donc l'attention de tous les lecteurs sérieux sur le projet de MM. Perreymond et Considérant ; ce projet n'est-il que la valeur d'un utile exemple donné, qu'il mériterait encore d'être honorablement mentionné.

— La soirée musicale donnée hier par M. le duc et Mme la duchesse d'Orléans a été très brillante. Le roi et la reine ont dîné chez LL. AA. RR. Après le dîner, ils sont entrés dans les salons, où les attendait une nombreuse compagnie. Des morceaux des opéras de Gluck, de Lully et de Rameau ont été chantés par M. Delsarte. Les chœurs, conduits par M. Halévy, avaient été pris dans ceux de l'Académie Royale de Musique et des Italiens. L'exécution a été magnifique et d'un ensemble qui a généralement fait plaisir. On a remarqué au nombre des invités : la reine Christine, MM. l'ambassadeur et l'ambassadrice de Naples, lord et lady Cowley, l'intéressante, le duc et la duchesse de Dalmatie, les ministres, le maréchal Molitor, le maréchal Sébastiani, le comte et la comtesse Montalivet, le duc et la duchesse Decazes, Cousin, Ingres, le comte et la comtesse Toreno, le duc de Gluksberg, le président Franck-Carré, le duc et la duchesse de Massa, le baron et la baronne Bourgoing, le marquis et la marquise de Gabrine, le comte Alexis de Saint-Priest, le général Pajol, le général Schneider, le comte et la comtesse Darriule, etc.

— Le conseil des ministres s'est assemblé aujourd'hui à une heure chez M. le maréchal président du conseil.

— On a parlé, pendant quelque temps, dit le *Moniteur parisien*, d'une concentration de forces considérables sur les frontières d'Espagne. La vérité est que des troupes ont été envoyées sur ce point, à l'occasion des désordres de Barcelone. Mais les journaux en ont beaucoup exagéré le nombre, car s'il fallait énumérer les forces que, suivant eux, le gouvernement aurait envoyées sur la frontière, on pourrait compter environ 50,000 hommes prêts à entrer en Espagne. Or, en faisant observer que le mouvement qui a eu lieu résulte aussi du changement des garnisons, nous croyons pouvoir affirmer que le chiffre des troupes rapprochées de la frontière est loin d'égaliser la moitié de celui qui résulte de ces suppositions.

— On lit dans le *Messenger* : « Dans l'interrogatoire qu'il a subi le 19 de ce mois, devant M. le comte de Bastard, le sieur Dupoty, interpellé de déclarer s'il avait fait choix d'un conseil pour l'assister dans sa défense, a répondu négativement. Sur l'observation qui lui fut faite que, dans ce cas, il y avait

cette noble femme qui sera l'une des grandes figures féminines du dix-huitième siècle. Philippe a quasiment compris d'où venaient mes larmes. Il m'a dit que, par son testament, la princesse m'avait légué ses meubles. Mon père laissait d'ailleurs les grands appartements dans l'état où les avait mis la révolution. Je me suis levée alors. Philippe m'a ouvert la porte du petit salon qui donne sur l'appartement de réception, et je l'ai trouvé dans le délabrement que je connaissais : les dessus de porte qui contenaient des tableaux précieux montrent leurs trumeaux vides, les marbres sont cassés, les glaces ont été enlevées. Autrefois, j'avais peur de monter le grand escalier et de traverser la vaste solitude de ces hautes salles, j'allais chez la princesse par un petit escalier qui descend sous la voûte du grand, et qui mène à la porte dérobée de son cabinet de toilette.

L'appartement, composé d'un salon, d'une chambre à coucher, et de ce joli cabinet en vermillon et or dont je t'ai parlé, occupe le pavillon du côté des Invalides. L'hôtel n'est séparé du boulevard que par un mur couvert de plantes grimpances, et par une magnifique allée d'arbres qui mêlent leurs touffes à celles des ormeaux de la contre-allée du boulevard. Sans le dôme or et bleu, sans les masses grises des Invalides, on se croirait dans une forêt. Le style de ces trois pièces et leur emplacement annoncent l'ancien appartement de parade de la duchesse de Chaulieu ; celui des ducs doit se trouver dans le pavillon opposé. Tous deux sont déceintement séparés par les deux corps de logis et par le pavillon de la façade où sont ces grandes salles obscures et sonores que Philippe me montrait encore dépourvues de leur splendeur et telles que je les avais vues dans mon enfance. Philippe prit un air confidentiel en voyant l'étonnement peint sur ma figure. Ma chère, dans cette maison diplomatique, tous les gens sont discrets et mystérieux. Il me dit alors qu'on attendait une loi par laquelle on rendrait aux émigrés la valeur de leurs biens. Mon père recule la restauration de son hôtel jusqu'au moment de cette restitution. L'architecte du roi avait évalué la dépense à trois cent mille livres. Cette confidence eut pour effet de me rejeter sur le sofa de mon salon. Eh quoi ! mon père, au lieu d'employer cette somme à me marier, me laissait mourir au couvent ! Voilà la réflexion que j'ai trouvée sur le seuil de cette porte. Ah ! Récède, comme je me suis appuyée la tête sur ton épaule, et comme je me suis reportée aux jours où ma grand'mère animait ces deux chambres ! Elle qui n'existe que dans mon cœur, toi qui es à Maucombe, à deux cents lieues de moi, voilà les seuls êtres qui m'aiment ou qui m'ont aimée ! Cette chère vieille au regard si jeune voulait s'é-

veiller à ma voix. Comme nous nous entendions ! Le souvenir a changé tout à coup les dispositions où j'étais d'abord. J'ai trouvé je ne sais quoi de saint à ce qui venait de me paraître une profanation. Il m'a semblé doux de respirer la vague odeur de poudre à la maréchale qui subsistait là, doux de dormir sous la protection de ces rideaux en damas jaune à dessins blancs où ses regards et son soufre ont dû laisser quelque chose de son âme. J'ai dit à Philippe de rendre leur lustre aux quelques objets, de donner à mon appartement la vie propre à l'habitation. J'ai moi-même indiqué comment je voulais y être, en assignant à chaque meuble une place. J'ai passé la revue en prenant possession de tout, en disant comment se pouvaient rajourner ces antiquités que j'aime. La chambre est d'un blanc un peu terni par le temps, comme aussi l'or des folâtres arabesques montre en quelques endroits des teintes rouges ; mais ces effets sont en harmonie avec les couleurs passées du tapis de la Savonnerie qui fut donné par Louis XV à ma grand'mère, ainsi que son portrait. La pendule est un présent du maréchal de Saxe. Les porcelaines de la cheminée viennent du maréchal de Richelieu. Le portrait de ma grand'mère prise à vingt-cinq ans est dans un cadre ovale en face de celui du roi. Le prince n'y est point. J'aime cet oubli franc, sans hypocrisie, qui peint d'un trait ce délicieux caractère. Dans une grande maladie que fit ma tante, son confesseur insistait pour que le prince, qui attendait dans le salon, entrât. — Avec le médecin et ses ordonnances, a-t-elle dit. Le lit est à baldaquin, à dossiers rembourrés, les rideaux sont retroussés par des plis d'une belle ampleur, les meubles sont en bois doré, couverts de ce damas jaune à fleurs blanches, également drapé aux fenêtres, et qui est doublé d'une étoffe de soie blanche qui ressemble à de la moire. Les dessus de porte sont peints je ne sais par qui ; mais ils représentent un lever du soleil et un clair de lune. La cheminée est traitée fort curieusement. On voit que dans le siècle dernier on vivait beaucoup au coin du feu. Là, se passaient de grands événements. Le foyer de cuivre doré est une merveille de sculpture, le chambranle est d'un fini précieux, la pelle et les pincettes sont délicieusement travaillées, le soufflet est un bijou. La tapisserie de l'écran vient des Gobelins, et sa monture est exquise ; les folles figures qui courent le long, sur les pieds, sur la barre d'appui, sur les branches, sont ravissantes ; tout en est ouvrage comme un éventail. Qui lui avait donné ce joli meuble qu'elle aimait beaucoup ? Je voudrais le savoir. Combien de fois je l'ai vue, le pied sur la barre, enfoncée dans sa bergère, prenant, remettant et reprenant sa tabatière sur la tablette entre sa boîte à papiers et ses mitaines

de soie. Etait-elle coquette ? Jusqu'au jour de sa mort, elle a eu soin d'elle comme si elle se trouvait au lendemain de ce beau portrait, comme si elle attendait la fleur de la cour qui se pressait autour d'elle. Cette bergère m'a rappelé l'inimitable mouvement qu'elle donnait à ses jupes en s'y plongeant. Ces femmes du temps passé emportent avec elles certains secrets qui peignent leur époque : elle avait des airs de tête, une manière de jeter ses mots et ses regards, un langage particulier que je ne retrouvais point chez ma mère ; il s'y trouvait de la finesse et de la bonhomie, du dessein sans apprêt. Sa conversation était à la fois polie et laconique. Elle contait bien et peignait en trois mots. Elle avait surtout cette excessive liberté de jugement qui certes s'influe sur la tournure de son esprit. De sept à dix ans, j'ai vécu dans ses poches : elle aimait autant à m'attirer chez elle que j'aimais à y aller. Cette prédilection a été cause de plus d'une querelle entre elle et ma mère. Or, rien n'attire un sentiment autant que le vent glacé de la persécution. Avec quelle grâce me disait-elle : « Vous voilà, petite masque ! » quand la couleur de la curiosité m'avait prêté ses mouvements pour me glisser entre les portes jusqu'à elle.

Elle se sentait aimée, elle aimait mon naïf amour qui mettait un rayon de soleil dans son hiver. Je ne sais pas ce qui se passait chez elle le soir, mais elle avait beaucoup de monde, car lorsque je venais le matin, sur la pointe du pied, savoir s'il faisait jour chez elle, je voyais les meubles de son salon dérangés, les tables de jeu dressées, beaucoup de tabac par places. Ce salon est dans le même style que la chambre, les meubles sont singulièrement contournés, les bois sont à moulures creuses, à pieds de biche. Des guirlandes de fleurs richement sculptées et d'un beau caractère serpentent à travers les glaces et descendent le long en festons. Il y a sur les consoles de beaux cornes de la Chine. Le fond de l'ameublement est poncé et blanc. Ma grand'mère était une brune fière et piquante, son teint se devinait au choix de ces couleurs. J'ai retrouvé dans ce salon une table à écrire, dont les figures avaient beaucoup occupé mes yeux autrefois, elle est plaquée en argent ciselé, elle lui a été donnée par un Lomellini de Gènes. Chaque côté de cette table représente les occupations de chaque saison, les personnages sont en relief, il y en a de cent centaines dans chaque tableau. Je suis restée deux heures toute seule, reprenant mes souvenirs un à un, dans le sanctuaire où a expiré une des femmes de la cour de Louis XV les plus célèbres et par son esprit et par sa beauté. Tu sais comme on m'a brusquement séparée d'elle, du jour au lendemain, en 1815. — Allez dire adieu à votre grand'mère, me dit ma mère. Je l'ai

FOULARDS GÉOGRAPHIQUES.

IMPRESSION SUR FOULARDS DE L'INDE de l'Atlas général des départements de la France de MM. BONNET et FRÉMIN, et de l'Atlas général de Géographie ancienne et moderne de FRÉMIN et MONIN.

Depuis quarante ans a commencé pour la France cette ère nouvelle qu'on peut appeler l'avènement de sciences populaires. Il y avait si longtemps que l'intelligence des masses s'exerçait seulement sur les utilités de la vie! Tout à coup la lumière jaillit du choc terrible des révolutions, et l'homme du peuple comprit son ignorance. Nous ne prétendons pas faire ici l'apologie des révolutions. Ces effroyables secousses des empires sont pour les corps politiques ce que les maladies sont à l'espèce humaine. Eh! qui ne sait à quel prix s'achète souvent la paix ainsi que la santé? afin de ne pas donner à notre sujet une élévation hors de ses modestes proportions, nous rappellerons qu'après les déplorables excès des révolutions sont venus leurs irréconciliables bienfaits.

Nous le répétons, il y a depuis quarante ans une nouvelle renaissance pour ce degré de science indispensable au bonheur, et à la véritable prospérité des nations. Qui donc ignore dans quel état d'abjection morale se trouvait en général le peuple de 1789? Il ne faut pas être doué d'une haute philosophie pour reconnaître où ce peuple a été conduit par sa raison inculte et la barbarie de ses habitudes routinières. Combien y avait-il alors de gens qui savaient lire, et combien y en a-t-il qui ne le sachent pas? Par cette seule question, on met en présence les deux époques dont nous parlons.

Si la science est devenue populaire, mais dans les conditions indispensables aux exigences de la vie pratique, il est certains genres d'instruction qui, par leur nature, ont prévalu sur beaucoup d'autres; ainsi la géographie est de ce nombre.

Autrefois le peuple n'avait pas la plus simple notion de géographie. Toute la science à cet égard ne s'étendait guère au-delà d'un rayon de trente à quarante kilomètres de sa ville natale. Un voyage de cent cinquante kilomètres passait pour un événement de haute importance. On le constatait ordinairement par un testament déposé chez le notaire du lieu, et on disait adieu aux siens, comme si cet adieu dut être le dernier! Mais celui qui venait s'offrir à la curiosité publique, après avoir passé les mers, celui là, disons-nous, n'était plus au rang des mortels ordinaires. On le contemplant avec une stupide admiration; on inventait sa personne, comme il arriva à Gulliver dans le royaume de Lilliput. Est-ce que cet homme avait donc les membres faits comme ses semblables? Est-ce qu'il ne reculait pas au moins quelque talisman dans ses vêtements? Vous l'eussiez dit en voyant la stupefaction de ses compatriotes autour de lui rangés... Nous n'exagérons rien en parlant de cette triste époque de nos annales. Depuis 89, une grande migration a eu lieu, et puisqu'il s'agit ici de géographie, c'est à ce grand enseignement mutuel des victoires de la France, que le peuple a connu ce qu'il ignorait profondément. Le nom des batailles a servi de *Moniteur* à ces innombrables apprentis d'une science si nouvelle. C'est ainsi que l'on a su, jour par jour, ce que c'était que l'Egypte, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, presque toute la terre enfin! quel était alors le plus simple villageois qui ne s'informât pas de pays où se trouvait son fils le soldat? Quant à ce soldat, il apprenait la géographie en doublant les étapes depuis le fond de l'Espagne jusqu'à Moscou!

Il est incontestable que la nature des événements accomplis depuis 40 ans, a fait de la géographie un besoin moral. La merveilleuse multiplicité des journaux n'offrirait qu'un tout inintelligible à la masse, si la géographie ne donnait la clé de ces récits qu'une avide curiosité vient et cherche. D'un autre côté, les études historiques ont pris une direction sérieuse et étendue. La géographie redevient le besoin incessant de l'homme instruit.

C'était déjà un progrès que ce savoir empirique du peuple, consistant à connaître le nom des principaux lieux de l'Europe. Mais l'examen des cartes manquait pour rendre la science vraiment populaire. La mémoire des choses qui ont passé par le sens de la vue, est ordinairement la plus fidèle.

M. Duailion, en publiant l'Atlas de Bonnet et Frémin a donc bien mérité de toutes les classes de la société. La conception originale de son ouvrage, ne nous montre plus, comme autrefois, ce squelette linéaire d'un pays sillonné de rivières ou hérissé de montagnes. L'éditeur a fait de la science vivante, si on ne veut pas rejeter cette expression. Il nous montre d'un seul aspect, la France topographique, historique, industrielle et guerrière.

L'Université, en donnant sa sanction éclairée à l'adoption de l'Atlas de France pour les études, a achevé d'arrêter l'opinion sur ce sujet. Nous avons maintenant à parler d'une idée tout ingénieuse!

Nous avons vu tout à coup les magasins de nouveauté ajouter à la féerie de leur pittoresque étalage, de magnifiques foulards, offrant dans son entier, l'Atlas de France ainsi métamorphosé! C'est la première fois que les capricieux de la mode se seront ennoblis en s'alliant aux choses sérieuses. On avait déjà imprimé des cartes géographiques sur des étoffes. Il y a trente ans que de grossières épreuves ont été tirées sur du calicot, mais l'impression n'était pas fixée. Il n'y a pas de comparaison possible avec ce qui vient d'être exécuté par une des bonnes maisons de foulards en gros sur de magnifiques tissus de l'Inde. Rien de riche comme cette large bordure de pourpre qui encadre la blancheur des foulards géographiques.

Il est bien vrai que les idées heureuses se fécondent d'elles-mêmes, et la preuve est évidente ici. Les tissus de soie se prêtent merveilleusement à l'impression d'une gravure quelle qu'elle soit. Ainsi les vignettes qui accompagnent les cartes de l'Atlas ont sur la soie une douceur et un fini qui nous a rappelés le travail précieux des graveurs anglais. La soie produit encore un autre effet vraiment heureux, c'est le moiré qu'on remarque dans toutes les parties ombrées. Ainsi les teintes plus ou moins prononcées, qui dans les cartes indiquent la mer, semblent sur les foulards géographiques être dues au jeu du burin des Forster et des Leroux.

Nous ne saurions trop encourager cette nouvelle œuvre de l'industrie. Il faut voir là quelque chose de plus digne d'intérêt que les utilités éphémères qui

captivent parfois l'attention publique. Il vaut certainement mieux qu'un mouchoir représente une partie de la France, qu'un dessin baroque dont le type vient de Masulipatan, ou de Négapatnam! Ce serait une sorte d'expiation pour nos goûts frivoles, que de rendre durable ce nouveau procédé.

Il y a dans le commerce des choses qui méritent un intérêt spécial. Les tissus de soie ont été longtemps frappés d'une prohibition qui a rendu stériles les plus heureuses conceptions du haut négoce. On se rappelle ce qui eut lieu pendant le blocus continental: L'impitoyable politique des gouvernements imitait alors Saturne dévorant ses enfants! et la contrebande était obligée de nous fournir nos cachemires et nos foulards.

Les droits exorbitants de la douane ont ensuite remplacé, en le paralysant, le commerce des soieries étrangères. Il y eut toutefois quelques concessions de la part du fisc, mais elles sont encore si récentes qu'à peine peut-on en constater les résultats avantageux.

Heureusement que le génie des hommes supérieurs s'est irrité de tant d'obstacles, et qu'il a cherché des compensations dans ses propres ressources. Ainsi les moyens d'exécution, la main d'œuvre en un mot, ont fait retrouver au négociant les avantages que l'impôt tendait à lui arracher incessamment; déjà les fabriques de Jouy imprimèrent mieux les foulards de l'Inde et aussi solidement que les manufactures de l'Angleterre, et un jour viendra où elles les égalent pour le bon marché. Depuis longtemps on faisait des essais pour imprimer sur foulard les cartes géographiques de l'Atlas de France.

L'éditeur avait la pensée intime que ce serait un moyen puissant de vulgariser l'étude de la géographie; mais tantôt le prix de revient était trop élevé, tantôt il était difficile de fixer l'encre sur la soie: d'autres fois, il fallait reculer devant la grandiose de l'opération, qui nécessitait plus de 200,000 francs pour un tirage à trois cents exemplaires seulement de cent cinquante sujets géographiques. Mais la difficulté la plus sérieuse était l'impossibilité d'obtenir sur une pièce d'étoffe une impression continue. De là, nouveaux obstacles pour l'application des bordures dans les maisons spéciales d'impression sur étoffes.

C'est par ces motifs qu'il a fallu créer un nouveau mécanisme pour obtenir, dans l'impression des foulards géographiques, une accélération considérable, pour arriver au bon marché. Ces foulards reçoivent l'empreinte de la gravure, soit sur cuivre, soit sur acier, sur les presses ordinaires qui servent aux gravures anglaises les plus finies, et des pièces entières de soie peuvent être imprimées en très peu de temps. Cette seule indication démontre la nature des difficultés vaincues, et la supériorité dans le mode d'exécution, car, en général, les impressions sur étoffes se font au moyen de grossiers cylindres, et c'est la première fois qu'on se sert de planches plates.

Nous n'hésitons pas à donner sans restriction nos éloges à une invention qui a su associer avec tant de bonheur, ces deux disparates, la raison et la mode! Comme dans le langage de cette dernière, tous les néologismes sont permis, nous lui emprunterons une seule fois son dictionnaire, et nous re commanderons au public la France foulardière.

Ces magnifiques foulards scientifiques dont le prix ne diffère pas des autres, deviendront le plus bel encouragement qu'un père puisse donner à son fils pour stimuler son ardeur à l'étude de notre histoire nationale, et de l'histoire générale des nations. L'Algérie, les colonies françaises, les cartes d'Europe, d'Asie, d'Afrique, d'Amérique, de la Mappemonde, le plan de Paris avec ses monuments font aussi partie de la collection complétée par cinquante cartes de géographie ancienne et moderne. On a terminé la série de 354 sujets différents imprimés sur foulard par le chef-d'œuvre de Raphaël, connu au Musée sous le nom de la Vierge au linge, par les portraits en pieds de Lafayette, Mirabeau, Louis XVIII, Napoléon et les neuf constitutions de la France, et par la collection des animaux de Buffon.

Du reste, la renommée aux cent bouches a déjà devancé cet article, car l'on ne peut entrer dans un magasin de premier ordre sans y trouver une collection de foulards scientifiques. Comte DE BRUDANT.

De dessin à la mine de plomb. — Les nombreuses améliorations apportées à la fabrication des crayons ont beaucoup contribué à répandre l'usage du dessin à la mine de plomb, qui est en effet d'une grande ressource pour les artistes; un grand nombre d'entre eux excellent en ce genre, et combien d'avantages n'en retirent-ils pas, non seulement pour l'étude d'après nature, mais aussi pour les productions plus terminées, telles que le portrait, le paysage, les dessins d'albums, etc. Le travail du dessin à la mine de plomb a reçu encore une nouvelle impulsion depuis les perfectionnements apportés aux crayons par sir Watson, qui les a gradués avec une telle perfection, que ce sont les seuls généralement employés en Angleterre, par les auteurs de keepsakes et par les dessinateurs des musées de Naples, de la galerie de Florence et de l'académie de Rome. En France, MM. Susse frères sont autorisés à mettre ces crayons sous le patronage des artistes les plus distingués, qui s'en servent habituellement. Parmi eux, il suffira de citer MM. Wyld, Hubert, Ramelet, Coignet, Fontenay, etc. (1).

Librairie, beaux-arts et musique.

M. Mallet, éditeur du *Télémaque illustré*, vient de terminer la *Jérusalem délivrée*, illustrée par MM. C. Nanteuil et Baron. Cette nouvelle traduction en prose est due à M. Philipon de la Madeleine, et fait honneur à son talent. Le même libraire annonce aujourd'hui une *Mythologie illustrée* par M. Baron. M. Mallet ne restera point au-dessous de la réputation que le *Télémaque illustré* et la *Jérusalem délivrée* lui ont si justement acquise.

— Nous signalons l'apparition de la *Gazette des Modes* comme un des plus grands avantages qui puissent s'offrir à toutes les parties du monde élégant. La modicité de son prix (10 fr. par an), l'utilité variée de sa rédaction, l'é-

(1) Prix : 20 centimes le crayon gradué de 1 à 4. Chez Susse, place de la Bourse, 51 et chez tous les principaux papetiers, tels que Bahot, passage de l'Opéra, Jeanne, passage Choiseul, Sat, rue de l'Échiquier, etc.

légance de ses dessins, assurent un immense succès à la *Gazette des Modes*, paraissant tous les lundis. (Voir aux annonces.)

— Recommander la *Gazette de la Jeunesse* est un devoir; s'y abonner est une obligation de famille. (Voir aux Annonces.)

— Il n'y a personne en France qui ne trouve avantage à consulter le mot NOTAIRE du *Dictionnaire des Hypothèques*, qui vient de paraître.

— Rien de plus spirituel que les *PHYSIOLOGIES ILLUSTRÉES* des cafés de Paris, etc., que publie l'éditeur Desloges, rue St-André-des-Arts, 59.

— La *REVUE DE LA BANLIEUE* et des départements de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne paraîtra le 1^{er} décembre. On augure très bien de cette publication indispensable aux localités désignées dans son titre. 32 colonnes, grand in-8°, huit fr. par an, et neuf fr., hors banlieue. Bureaux : passage Choiseul, 49. (Voir les annonces du 25 novembre.)

— Il vient de paraître un morceau pour le piano par Ed. Wolff, sur le *Voile blanc*, d'Hip. Monpou, publié par la *France musicale*, qui aura un succès aussi populaire que la romance. Tous les pianistes voudront jouer ce brillant morceau. M. Troupenas, rue Vivienne, 40, a aussi publié deux romances pour le violon par Ernst, avec accompagnement de piano, qui sont du plus grand effet. Elles peuvent être exécutées sur le violoncelle ou le violon (*ad libitum*). On verra entendre cette jolie publication dans tous les salons et les concerts.

Les derniers numéros de la *France musicale*, rue Neuve-Saint-Marc, 6, contiennent les articles suivants :

Biographie de Cramer, par Zimmermann; Etude sur *Guillaume Tell*, par Eug. Ponchartré; la *Musique italienne*, par F. Wey; le *Stabat* de Rossini, par Ad. Adam; un *Liberateur inconnu*, par Leo Lespès; la *Main de fer*, par Escudier; un *Opéra-comique* à Florence, par J. Malibran; Critiques musicales, etc., etc.

Les romances en vogue dans tous les salons sont toujours le *Voile blanc*, de Monpou; Oh! par pitié! d'Ad. Adam; Siska, d'Haliévy; la *Petite Savoyarde*, de Barollet; l'*Hirondelle* et le *Prisonnier*, de Mme P. Garcia; la *Piémontaise*, de Marmontel; *Viens!* de Thomas; la *Willi*, d'Adam; *Enfant*, tu ne sais pas ce que c'est que l'amour, d'Ad. Boieldieu. (Publications de la *France musicale*.)

— La charmante musique de la *Main de Fer* vient d'être mise en vente. M. Adam a composé, sur les paroles de M. Scribe, de délicieux airs, duos de salon, et nombre de romances et chansonsnettes de meilleur goût. La musique de la *Main de Fer* ne peut manquer d'obtenir de grands et légitimes succès dans nos soirées musicales de cet hiver.

Commerce et industrie.

Notre habile tailleur Roof (1) continue à jouir de la faveur du monde élégant. La grâce de ses gilets, la coupe de ses paletots sont cités par toute la fashion parisienne et placent aujourd'hui cet artiste en première ligne. Il est également en vogue pour les pantalons et les pardessus. Une foule de charmantes nouveautés vont sortir cet hiver des ateliers de Roof, qui doit une grande partie de sa réputation au délicieux assortiment et à la variété de ses étoffes. Peu de tailleurs justifient comme lui le titre d'*artiste* que lui ont accordé tous les lions de notre époque.

La faveur publique ne fait jamais défaut aux objets vraiment bons; aussi la voit-on accueillir d'une manière toute spéciale le savon de guimauve de Blanche, inventeur breveté, passage Choiseul, 48.

— Nous recommandons le dépôt de modes d'une des premières maisons, rue Montmartre, 61. Très jolis chapeaux et capotes, de 6 à 14 fr. et au-dessus.

Hygiène et médecine.

Toutes les maladies de poitrine, les rhumes, toux, esquinancies, coqueluches, peuvent être facilement prévenues et guéries par l'emploi du *Sirope pectoral de Tralbit au Baume de Tolu* (2), qui est aussi délicieux au goût que bienfaisant par ses propriétés reconnues des médecins les plus distingués. Voici en quels termes en parle le docteur Frebault dans une lettre de demande : « J'ai fait usage de votre Sirop de Tolu, qui m'a parfaitement réussi dans un cas assez grave. Je l'ai prescrit à deux de mes malades, qui s'en sont bien trouvés. Je désirerais encore en faire usage dans ma pratique; veuillez m'en envoyer.

* FREBAULT, docteur-médecin, Rue Creuse, à Nevers. *

• Ce 21 octobre 1841.

— Toutes les personnes qui, directement ou indirectement, s'occupent d'affaires commerciales, sont intéressées dans la publication de l'important ouvrage que M. Emile Cadrès, avocat à la cour royale de Paris, vient de faire paraître sous le titre de *Code manuel de la Contrainte par corps et de l'Emprisonnement pour dettes*. Ce travail, dont les éléments se trouvaient éparpillés dans les livres de jurisprudence, et qui n'avait pas encore fait l'objet d'un ouvrage séparé, est remarquable par sa simplicité et par l'ordre que l'auteur a su mettre dans la distribution des matières, qui, bien que resserrées dans un petit volume du prix de 5 fr. 50, forment un ensemble complet. Il se vend chez l'éditeur, rue Laflûte, 40, au premier.

— La PÂTE DE CAFÉ, la plus agréable et la plus efficace des pâtes pectorales pour guérir les RHUMES et les CATARRHES, se vend rue Richelieu, 26.

AVIS DIVERS.

L'étude de M^{re} Fourret, avoué près le tribunal civil de première instance de la Seine, autrefois rue Croix-des-Petits-Champs, n° 39, est transférée depuis le 1^{er} novembre 1841 rue Sainte-Anne, n° 51.

(1) 10, rue de Louvois.

(2) Prix du Sirop de Tolu de Tralbit : 2 fr. 25 c.; 6 flacons, 12 fr. Rue J.-J. Rousseau, 21, à Paris. — Pastilles pectorales de Tolu, 1 fr. 50 c. — Chocolat au Tolu, 2 fr. 50 c.

LA MYTHOLOGIE DE TÉLÉMAQUE JÉRUSALEM

Nouvelle édition revue, corrigée par M. PHILIPON DE LA MADELEINE, ornée de 100 VIGNETTES et de 25 Planches tirées à part d'après les dessins de M. BARON; un beau volume grand-in-8° publié en 25 livraisons à 20 centimes. 5 francs l'ouvrage complet. 71 sera complètement terminé en Décembre et formera un joli cadeau d'étrangers pour la jeunesse.

* SUITE DES AVENTURES D'ARISTONOUS, Précédées d'un Essai historique et critique sur Pénélope et ses ouvrages par PHILIPON DE LA MADELEINE; Edition illustrée de 125 Vignettes, de 12 magnifiques planches et d'un portrait de Pénélope d'après les dessins de MM. BARON et Célestin NANTEUIL. 1 beau vol. gr.-in-8°. Prix, 12 fr. 50.

Traduction nouvelle en prose par M. V. PHILIPON de la MADELEINE, augmentée d'une Description de Jérusalem par M. DE LAMARTINE, édition illustrée par MM. BARON et CÉLESTIN NANTEUIL, ornée de 150 vignettes, de 20 magnifiques planches, tirées séparément sur papier de Chine, gravées par les premiers artistes français. Un beau volume grand-in-8°. — Prix, 12 francs 50 centimes.

PRESSES AUTOGRAPHIQUES ET A COPIER,
Brevetées d'invention, médailles d'argent, approuvées par l'Académie des Sciences.
Ces Presses sont garanties et sortent des ateliers de BOUY, ingénieur-mécanicien.
38, RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, PLACE DE LA BOURSE, 38.
PRESSES AUTOGRAPHIQUES donnant jusqu'à 1,000 copies, 150 fr. — PROMPT COPISTE, copiant recto et verso, sur registres et feuilles volantes, sans mouiller, 130 fr. — PRESSES À ARCADES et à COLONNES, nouveaux modèles, de 25 à 300 fr. — PRESSES A COPIER, pour voyages, de 1 fr. 25 c. à 10 fr. — POLYGRAPHES, donnant, sans encre, l'original et le copie en même temps, de 20 à 25 fr. — TIMBRES SECS, de toutes formes; PRESSES A CACHER, renaissance; GRAVURE DE CACHETS et ARMES, par des ouvriers exclusivement attachés à l'établissement. (3596)

MUSÉE DES FAMILLES
LECTURES DU SOIR,
BUE GAILLON, 4.
Prix d'abonnement PAR AN.
Pour Paris, 5 fr. 20 c.
Pour les départements, 7 fr. 20 c.
L'ABONNEMENT part du 1^{er} octobre. — Le second semestre du huitième volume contenait des articles de MM. GRANIER DE CASSAGNAC; HENRI NICOLLE; NAPOLEON D'ARRANTÉS, DE FONGERVILLE, de l'Académie française; PAUL DE ROCK; BENOIT; ALEXANDRE DUMAS; FRÉDÉRIC SOULIÉ, THEOPHILE GAUTIER; VICTOR HERBIN; S. HENRY BERTHOUD; BIARD; Mmes MARCELINE VALMORE; duchesse d'ARRANTÉS (Œuvres posthumes), etc., etc.
Le premier semestre du neuvième volume contiendra : Les *Aventures merveilleuses de Lydéric*, par M. Alexandre Dumas, deuxième et troisième partie. — Une *Nouvelle*, de M. Frédéric Soulié. — *Léonidas-le-Plongeur*, par M. Léon Gozlan. — *Le Pauvre Diable*, par M. Henry Monnier, avec trois dessins de l'auteur. — *La Mille et deuxième Nuit*, par M. Théophile Gautier. — *Les Arts sous Anne de Bretagne*, par M. L. B. Jacob. — *L'Eglise de la Chaise-Dieu*, par M. Achille Jubinal. — *Un Sultan à la Mosquée*, par M. Jul. — *Une Fannette*, par M. X. B. Saintine. — *Les Méchants Enfants*, par Mme Marceline Valmore. — *Marguerite*, par M. S. Henry Berthoud. — *Le volume sera terminé par DAVID SÉCHARD, roman de M. de Balzac. Il paraît une livraison par mois. Le volume se compose de douze livraisons, et contient environ deux cents gravures.* (3582)

SIROP DE THRIDACE
5 francs la bouteille. 1 fr. 50 c. la 1/2 bouteille. (5144)
[Suc pur de laitue.] SKUL AUTORISÉ comme le plus puissant PECTORAL sans opium et GALVANT de toute douleur et état nerveux, chaleur et insomnie. Pharmacie Colbert, passage Colbert.

TRÉSOR DE LA POITRINE, PÂTE PECTORALE BALSAMIQUE
MOU DE VEAU DE **DEGENÉTAIS**
Pharmacien, breveté, rue St-Honoré, 321, et FAUBOURG MONTMARTRE, 10, à Paris. Les médecins les plus célèbres ordonnent chaque jour l'usage de la Pâte au mou de veau de DEGENÉTAIS, la considérant comme un des remèdes les plus efficaces pour la guérison des rhumes, toux, catarrhes, enrouement et affections de poitrine. (5598)

295, Aux Pyramides. Rue St-Honoré, 295.
EAUX NATURELLES d'Hauterive VICHY.
PASTILLES DIGESTIVES d'Hauterive VICHY.

VOIR LE SUPPLÉMENT.